

PASSEPORT AMBULATOIRE DE DERMATOLOGIE

Modalités pratiques d'hospitalisation

Votre médecin référent a fixé, avec l'infirmière programmatrice, le jour et l'heure de votre venue en hôpital de jour pour recevoir votre traitement. Merci de les respecter et de vous présenter à l'heure indiquée afin d'éviter toute désorganisation. Vous pouvez éventuellement être accompagné(e) par une seule personne (**pas d'enfant**). Lors des soins, il sera demandé à l'accompagnant de sortir de la chambre. Dans la mesure du possible, et si vous en avez fait la demande auprès de l'infirmière programmatrice, vous pouvez bénéficier d'une chambre particulière. Un fauteuil peut vous être attribué en fonction de votre traitement.

I - Avant votre venue

- Vous devez effectuer une prise de sang dans votre laboratoire de ville ou à l'hôpital, 48h avant le traitement comme indiqué sur l'ordonnance, sauf cas particulier du lundi où il faut faire votre prise de sang le vendredi, et les jours fériés où il faut faire votre prise de sang le jour ouvré le plus proche de votre cure.
- Vous serez appelé(e) 48h avant votre venue pour s'assurer de l'absence de contre-indication à la réalisation de votre traitement.
- Si vous êtes souffrant(e) la veille de votre séjour, appelez votre médecin traitant en priorité puis prévenez l'IDE programmatrice au **03 21 99 31 19 entre 14h et 16h**.
- Si vous rencontrez des problématiques de **RDV d'hôpital de jour uniquement** vous pouvez contacter l'infirmière programmatrice, le service est ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 16h, au **03 21 99 31 19**.
- Veuillez contacter le secrétariat du lundi au vendredi de **08h30 à 16h00** pour toutes problématiques de RDV de consultation ou de programmation d'examens au : **03 21 99 31 65 numéro réservé uniquement aux patients suivis en hôpital de jour**.

II - Le jour de votre venue

- Présentez-vous **non à jeun**, muni(e) de votre dossier médical ou classeur de liaison, d'une pièce d'identité et de votre bilan sanguin directement au poste d'accueil au **secrétariat d'hôpital de jour, 6ème étage** afin de vous enregistrer, vous serez alors admis(e) et orienté(e) dans votre parcours.
- Veuillez signaler lors de votre arrivée toute modification d'identité, de changement d'adresse, de numéro de téléphone ou de médecin traitant.
- Demandez au médecin, à l'occasion de la consultation, les prescriptions, en lien avec votre pathologie, nécessaires pour votre domicile (ordonnance pour le patch d'Emla, pour le transport, pour la prise de sang, pour l'infirmière à domicile, etc.).
- Veuillez noter que vous serez orientée(e) vers votre médecin traitant en ce qui concerne votre traitement habituel.
- Transport : une prescription médicale de transport pourra être réalisée selon l'évaluation médicale. Si vous souhaitez repartir en voiture personnelle, un bon de transport pourra être établi, ce qui vous permettra d'être remboursé(e) par la sécurité sociale.
- Il est recommandé de rester allongé ou assis pendant l'administration de votre traitement et ce jusqu'à ce que la perfusion soit terminée. Aussi, si vous ressentez une douleur ou d'autres symptômes, veuillez appeler l'infirmière en appuyant sur le bouton d'appel malade mis à votre disposition.
- Demandez à l'infirmière qui vous prend en charge, de remplir votre calendrier d'administration du traitement.

III - Chez vous pendant l'intercure

- Pour tout problème médical, n'hésitez pas à appeler votre médecin traitant en première intention ; il reste le médecin pivot de votre accompagnement durant votre parcours de soins. Il pourra, le cas échéant, contacter votre médecin référent à l'hôpital.
- Pour toute question relative au traitement reçu et à ses effets secondaires vous pouvez contacter :
 - **l'infirmière de soins de support au 03 21 99 31 24 du lundi au vendredi de 08h30 à 16h30 ;**
 - le secrétariat au 03 21 99 31 65 numéro réservé uniquement aux patients suivis en hôpital de jour du lundi au vendredi de 08h30 à 16h30.
- **En cas d'urgence vitale, appelez le 15.**

CHB – octobre 2025

Émilie Quillet, Cadre de Santé et Dr Desgrousilliers, Médecin coordonnateur

VOTRE PARCOURS EN HÔPITAL DE JOUR

- Les étapes clés



L'AVANT-VEILLE

- ✓ Faire votre prise de sang **48h** avant le rdv.
- ✓ Répondre à l'appel J-2
- ✓ Informer l'équipe de tout changement de votre état de santé.
- ✓ Préciser à l'équipe :
 - si vous êtes autonome ou non,
 - ou besoin d'une chambre particulière



LE JOUR J

- ✓ Faire votre admission :
 - ✓ Carte d'identité
 - ✓ Carte de sécurité sociale (Carte Vitale)
 - ✓ Carte de mutuelle
- ✓ Appliquer la crème anti douleur sur votre chambre implantable.
 - prendre connaissance du livret d'accueil, des représentants des usagers et compléter le questionnaire de satisfaction

- ✓ Demander les ordonnances au médecin
- ✓ Rester allongé pendant l'administration du traitement



Pour appeler l'équipe : appuyer sur le **BOUTON ROUGE** de l'appel malade

PENDANT L'INTERCURE

- ✓ Contacter votre médecin traitant si problème de santé.
- ✓ Contacter le secrétariat de votre spécialité si problème de RDV



Pour toute urgence vitale, composez le **15** !

